



Locataire condamné a payer le dû de son propriétaire

Par **carol27**, le **21/06/2010** à **04:35**

Bonjour,rrnrJe suis locataire depuis 2007.rnrnUn huissier est venu me visiter en 2009 pour me signaler de bloquer les loyers, car le propriétaire doit une somme d'argent (pas des moindres) à une tierce personne qui le poursuit.rnrnNous avons su qu'en 2007, le propriétaire a eu une injonction de payer cette somme, qu'il a toujours refusé de payer, et toujours en ignorant les documents de relance d'huissier (qu'il dit soit disant ne pas recevoir).rrnrSuite au passage de l'huissier, je n'ai pas bloqué les loyers comme il nous le suggérait, ceci un peu dans l'ignorance, et en faisant confiance au propriétaire qui nous assurait que ce n'était rien de grave et de ne pas s'en occuper.rnrnAujourd'hui, j'ai été condamné par la justice à payer cette somme qui ne me concerne pas à la base.rnrncomment pourrais-je me sortir de ce pétrin, sachant que le propriétaire veut me chasser s'il ne reçoit pas son loyer.rnrnMerci d'avance